

- 111 Transports aériens

Propositions financières - Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/27

Service Chef de file :

Direction de la mobilité

Service(s) associé(s) :

Direction du développement économique, territorial et international

Résumé :

Le domaine des transports aériens relève d'une intervention volontariste du Conseil Départemental, dans un cadre à objectifs multiples. En effet, il convient non seulement de maintenir la vocation européenne et internationale de Strasbourg, avec des liaisons aériennes de qualité vers différentes capitales de l'Union européenne, mais aussi de disposer d'une plateforme moderne, face à la concurrence des liaisons TGV et des autres aéroports du Rhin supérieur. Ces interventions sont en effet essentielles pour permettre au tissu économique bas-rhinois de s'ouvrir aux marchés internationaux.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

| Libellé Pôle | Libellé Direction | Projet Budget Primitif 2015 |
|--------------|--------------------------|-----------------------------|
| PAT | Direction de la Mobilité | 1 032 625,00 |
| | TOTAL | 1 032 625,00 |

1111 – Aéroport d'Entzheim

Crédits proposés pour le BP 2015 : 1 032 625 €

1. Trafic et stratégie de développement de l'aéroport

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim a enregistré en 2014 un léger recul de son trafic passager à 1 168 000 passagers (-1,1 %). L'ouverture de nouvelles lignes aériennes et l'arrivée de quatre nouvelles compagnies n'ont pas totalement compensé la fermeture de la ligne sur Paris-Charles de Gaulle opérée par Air France. L'année passée est également caractérisée par une baisse des mouvements d'avions, signe d'une forte progression du remplissage des appareils, indicateur majeur pour les compagnies aériennes.

Le trafic global des lignes en France enregistre une baisse de - 7 % du fait d'une régression de l'offre de la part de la compagnie "HOP !". En revanche, la croissance des lignes européennes se confirme (+ 12 %) portée par l'ouverture de nouvelles lignes, en particulier la destination de Londres-Gatwick. Le trafic international réalise la plus forte progression (+ 31 %) grâce à l'ouverture de nouvelles liaisons desservant principalement le bassin méditerranéen.

Le trafic low-cost, cible de la stratégie de reconquête du marché, réalise une progression remarquable de + 46 % avec près de 255 000 passagers en 2014, soit 80 000 de mieux qu'en 2013. Ce faisceau de trafic représente aujourd'hui 22 % du trafic de l'aéroport qui se positionne de plus en plus comme un aéroport loisirs proposant une offre diversifiée accessible au plus grand nombre.

Le modèle économique de l'aéroport poursuit ainsi sa mutation avec une croissance portée par les destinations internationales et le développement de nouvelles compagnies low-cost.

2. Le financement du dispositif de baisse de la taxe d'aéroport

Pour maintenir la compétitivité de l'aéroport, l'ensemble des partenaires avait arrêté une stratégie visant à réduire les taxes et redevances facturées aux compagnies.

Après une phase d'amorçage, d'août 2012 à mars 2013 à laquelle le Département avait contribué pour 425 000 €, ramenant ainsi la taxe de 12 euros par passagers départ à 7 euros, une phase de consolidation a été engagée, pour conserver la dynamique de l'activité de la plate-forme aéroportuaire et l'amélioration de sa desserte.

La taxe d'aéroport est maintenue à 5 euros, tarif le plus bas des aéroports français hors DOM-TOM. Le déploiement du dispositif sur la période d'avril 2013 à mars 2016 représente un coût pour les collectivités et la CCI de 10 350 000 €. Le Département du Bas-Rhin est partenaire de ce dispositif à hauteur de 3 297 000 €. Ce montant est à valoir sur l'engagement global de 3 440 000 € pris par la collectivité dans le cadre du Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2012-2014.

L'inscription d'un crédit de 1 032 625 € en faveur de la société d'exploitation aéroportuaire est proposée au budget primitif de 2015.

| Code | Libellé Mode d'action | Projet Budget Primitif 2015 |
|------|-----------------------|-----------------------------|
| 1111 | Aéroport d'Entzheim | 1 032 625,00 |
| | TOTAL | 1 032 625,00 |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2015.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY